

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage (15248)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage (15248)	Jury par défaut	Tous les candidats	55	471	434	307	53

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage (15248)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	105	91	56	9	17 %
			Masculin	366	343	251	44	83 %
			Total	471	434	307	53	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage (15248)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	17	17	12	0	0 %
				Sans mention	139	139	100	24	46,2 %
				AB	113	113	105	20	38,5 %
				B	76	76	66	4	7,7 %
				TB	18	18	18	3	5,8 %
				TBF	2	2	2	1	1,9 %
				Total	365	365	303	52	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	27	27	1	1	100 %
				AB	15	15	0	0	0 %
				B	8	8	3	0	0 %
				Total	51	51	4	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	10	10	0	0	
				AB	3	3	0	0	
				B	4	4	0	0	
				Total	17	17	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	19	1	0	0	
				AB	7	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	36	1	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage (15248)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	314	314	258	42	79,2 %
			En réorientation	81	57	37	9	17 %
			Non scolarisés	46	41	10	2	3,8 %
			Scolarité étrangère	27	20	1	0	0 %
			Autres	3	2	1	0	0 %
			Total	471	434	307	53	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage (15248)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	120	120	114	14
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	100	100	98	19
			Autres doublettes	94	94	78	16
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Mulhouse - Licence - Informatique - Parcours Informatique / Miage (15248)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38,2 %	38,2 %	39,3 %	28,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	31,8 %	31,8 %	33,8 %	38,8 %
		Autres doublettes	29,9 %	29,9 %	26,9 %	32,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Mathématiques	Bulletins de première et terminale	Essentiel
	Note en NSI	Bulletins de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permet de faire un premier classement. Ce classement est ensuite ajusté après consultation des dossiers des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Préférez une lettre de motivation personnelle à un modèle standard parfois mensonger (ne pas indiquer que vous avez pris contact avec des enseignants si ce n'est pas le cas, par exemple).
- Votre comportement en terminale est pris en compte dans la décision finale
- Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi la spécialité NSI pour pouvoir suivre le parcours informatique : celui-ci contient un sous-parcours pour ceux qui ont suivi cette spécialité et un sous-parcours pour ceux qui ne l'ont pas suivie, les deux sous-parcours permettant d'intégrer ensuite la L2 Informatique.
- Il est en revanche indispensable de suivre des enseignements de mathématiques en terminales, de préférence la spécialité Mathématiques, sinon au minimum Mathématiques complémentaires

Signature :

Pierre-Alain MULLER,

Président de l'établissement Université de Mulhouse